

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Conseil d'Administration du 14 septembre 2019 au Monastère

COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 14 septembre 2019

	Comité départemental de badminton de l'Aveyron « AVEYRON badminton » <u>Adresse de gestion :</u> Résidence La Boriette – Bât. B1 – Rue Vieussens – 12000 RODEZ <u>Siège :</u> CDOS – 6, rue des Violettes – 12850 ONET LE CHATEAU <u>Contacts :</u> 06 27 30 21 77 - comitebad12@gmail.com https://codepaveyronbadminton.sportsregions.fr/	Rédacteur : Xavier ARMENGAUD Date d'émission : 20 septembre 2019
---	--	--

L'an deux mille dix neuf, le quatorze septembre, à 14 heures 00, le Conseil d'Administration du Comité départemental de badminton de l'Aveyron s'est réuni, dans la salle polyvalente du Monastère, sur convocation adressée par Xavier ARMENGAUD, Président du Comité.

Etaient présents :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION						
QUALITES	NOMS	Téléphone	Fax	Mail	PRÉSENTS	EXCUSES DIFFUSION
Président	ARMENGAUD Xavier				X	
Trésorier	GEMARIN Anthony				X	
Secrétaire général	COMBES Matthieu				X	
Membre	ARMAND Caroline				X	
Membre	JAUGEY Frédéric				X	
Membre	LAGARDERE Sébastien				X	
Membre	LAMBIN Florian				X	
Membre	MARION Christophe				X	
Membre	NOUVIALE Emmanuel					X
Membre						
Membre						
Membre						

C : Courrier - F : Fax - E : e-mail

Liste de diffusion :

- Membres du Conseil d'Administration
- Président(e)s des associations membres

Annexe(s) :

- Calendrier AVEYRON badminton V2

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Conseil d'Administration du 14 septembre 2019 au Monastère
Date de la convocation : 3 septembre 2019 Ordre du jour : • Bilan stage été 2019 • Validation du nouveau logo • Mise au point du calendrier définitif • Point compétitions et regroupements • Participation aux frais des formations fédérales • Constitution de sous-commissions (subventions, promotion) • Point accompagnement Comité/Clubs • Appels à projets 2019/20 • Désignation d'un représentant CDOS • Questions diverses

1 - BILAN STAGE ETE 2019

23 jeunes ont participé au stage du 19 au 23 août 2019, dont 10 jeunes aveyronnais.

La semaine a été préparée et encadrée par Manu et Patrick PELAT ; de nombreux retours positifs des familles et des jeunes sont à souligner. La refonte du contenu des journées et du programme hebdomadaire a permis de fournir un cadre plus qualitatif au stage.

Faute de participants, la seconde semaine a été annulée.

Suite aux discussions, il est décidé de mettre en place un groupe de travail chargé de remodeler la communication du stage d'été et de proposer une seconde semaine avec des prestations différentes que la première.

Un fil de discussion est ouvert sur le stage été via l'application Slack. Frédéric et Sébastien se proposent pour travailler sur ce sujet.

2 - VALIDATION NOUVEAU LOGO

Le nouveau logo est présenté aux membres qui décident de l'adopter :



3 - MISE AU POINT DU CALENDRIER DEFINITIF

La version 2 du calendrier du Comité est annexé au présent compte rendu.

Quelques dates restent à valider :

- CDJ3, le 8 décembre à Réquista,
- CDJ5, le 22 mars à Saint-Affrique.

La première semaine des vacances d'hiver (lundi 10 au dimanche 16 février) est envisagée pour mettre en place des stages à destination des publics jeunes (dans la semaine) et adultes (sur week-end – 15/16 février). Le lieu d'accueil (Olemps, Sébazac, Monastère) et les formules doivent être définis.

Les lieux des 2 derniers Collectifs jeunes de la saison (18/19 avril et 30/31 mai) sont à déterminer.

4 - POINT COMPETITIONS ET REGROUPEMENTS

Le premier regroupement du Collectif jeunes s'est tenu dimanche 8 septembre à Sébazac.

21 jeunes étaient présents, dont 2 joueurs hors département invités par le Comité (Mylène LAHOREAU et Aurélien NURIT).

Les inscriptions au Championnat Interclubs abondent :

- 7 équipes engagées en D1, dont une équipe de Lozère,
- 12 équipes engagées en D2, dont une équipe de Lozère.

Cette forte demande engendre d'importants besoins en matière de salle d'accueil. Les membres de la sous-commission Interclubs travaillent au calage des journées en fonction des disponibilités des salles.

Le Championnat Interclubs se déroulera donc sur 7 dates, inscrites au calendrier du Comité.

Concernant le Circuit Départemental Jeunes (CDJ), il se tiendra sur 6 dates dont le Championnat Aveyron jeunes prévu le 3 mai à Millau. Le Comité souhaite poursuivre les efforts en matière d'organisation des tableaux afin de permettre aux joueurs départementaux les mieux classés de disposer d'une offre compétitive de qualité et de proximité.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Conseil d'Administration du 14 septembre 2019 au Monastère

5 - PARTICIPATION AUX FRAIS DES FORMATIONS FEDERALES

Après échanges et discussions, les membres décident de la participation du Comité aux frais des formations fédérales.

La participation adoptée est fixée à 25 % des frais pédagogiques.

6 - CONSTITUTION DE SOUS-COMMISSIONS

- Subventions => pas de candidat au sein du CA
- Promotion => pas de candidat au sein du CA

7 - POINT ACCOMPAGNEMENT COMITE – CLUBS

Pour rappel, lors du Conseil d'Administration du 5 juillet 2019, le Comité a décidé de mettre en place un dispositif « Accompagnement Comité », déclinaison locale de l'« Accompagnement Ligue ». Ce dispositif pluriannuel va se traduire par :

- la rencontre des Présidents et représentants des Clubs du Comité,
- un état des lieux de chaque Club affiliés (fonctionnement, besoins, ...),
- la définition d'actions structurantes que l'agent de développement du Comité mènera au sein de chaque club ou des bassins de pratique.

Les Clubs pourront ainsi choisir les actions que le Comité mènera dans le cadre de l'Accompagnement des territoires de la Ligue. A la demande des membres du Conseil d'Administration, les actions proposées ne doivent pas se limiter à une seule thématique, ceci par soucis de répondre à la diversité des attentes :

- aide au développement des clubs,
- aide à l'animation du territoire.

Afin de traiter la thématique imposée par la Ligue (la formation), il est proposé :

- de recenser annuellement les demandes de formation fédérale sur le territoire départemental,
- de sensibiliser les représentants des Clubs lors des rencontres aux formations fédérales,
- d'organiser des préformations (encadrement, coaching, officiels techniques,...).

Manu a débuté le travail d'état des lieux par la création d'un fichier EXCEL qui recueillera les informations relatives à chaque Club. Dans un premier temps, ce fichier va être transmis aux Présidents des Clubs afin de recueillir une première mouture d'état des lieux qui sera complétée lors des rencontres des Clubs.

Pour cette année, il est convenu de rencontrer en priorité les Clubs de Saint-Affrique, Villefranche de Rouergue et de Cransac.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Conseil d'Administration du 14 septembre 2019 au Monastère

8 - APPELS A PROJETS 2019-20

Le Conseil départemental de l'Aveyron lance un appel à projets (2019-21) pour les Comités sportifs départementaux aveyronnais afin de soutenir des projets nouveaux et originaux qui ne sont pas inscrits dans le fonctionnement habituel du Comité.

Les projets doivent s'inscrire dans objectifs suivants :

- Cohésion et engagement citoyen :
 - Structuration et développement de l'engagement de jeunes dirigeants au sein des comités sportifs avec leurs clubs
 - Développement des relations intergénérationnelles dans le fonctionnement des comités. Mise en œuvre de projets sportifs intergénérationnels originaux
 - Développement de projets de féminisation des équipes dirigeantes et des groupes sportifs
 - Développement de la vie sportive locale sur des territoires isolés dépourvus d'offre de pratique.

Les membres du CA conviennent de soumissionner à cet appel à projets au travers du dispositif « Accompagnement Comité ».

L'Agence Nationale du Sport (ANS) lance un appel à projets national « Soutien aux acteurs socio-sportifs 2019 ». Le Comité ne candidatera pas à cet appel à projets faute de temps (réponse pour le 20 septembre).

9 - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT CDOS

Le Comité doit être représenté lors de l'AG du CDOS (au mois de juin). Sébastien LAGARDERE est désigné représentant auprès du CDOS.

10 - QUESTIONS DIVERSES

- Approbation du CR du CA du 5 juillet 2019 :

Aucune modification apportée ; le CR est adopté comme tel à l'unanimité.

- Modification du Conseil d'Administration :

Suite au retrait d'Agnès BELLEC du Conseil d'Administration du Comité, 3 postes de membre sont vacants. Les 3 postes seront à pourvoir lors de la prochaine Assemblée Générale, programmée samedi 21 décembre.

- Un stage de reprise adultes doit être proposé de façon intangible, le dernier week-end du mois d'août ; toute la difficulté réside dans le lieu d'accueil (Pont de Salars ?).
- Une présentation des nouvelles offres de licences et titres de participation est faite :
 - Mise en application le 1^{er} septembre 2019 :
 - Le titre de participation découverte, gratuit et temporaire ; valable pour une journée au cours de la saison sportive ; délivré lors de toute manifestation promotionnelle et pour la pratique à l'essai en club ; chaque participant devra flasher un QR Code, qui générera sur son téléphone un questionnaire succinct à remplir et à envoyer à la fédération ; renouvelable deux fois.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron
Conseil d'Administration du 14 septembre 2019 au Monastère

- La titre de participation pour établissement, pour les établissements sociaux ou médico-sociaux ; valable pour une saison sportive ; l'objectif est de faire participer des personnes non-licenciées fréquentant les établissements sociaux et médico-sociaux aux activités de la FFBAD dans une pratique de loisir, d'initiation et de découverte, notamment à des fins de bien-être et de santé.
- Mise en application le 1^{er} mai 2020 :
 - Le titre de participation d'été, destiné aux vacanciers voulant pratiquer sur une courte durée ; validité 21 jours consécutifs sur une période comprise entre le 1^{er} mai et le 31 août de chaque saison ; ne nécessite pas de certificat médical ; questionnaire de santé à remplir.
 - La licence estivale, destinée à un public estival voulant pratiquer sur la durée ; valable 4 mois (du 1^{er} mai au 31 août) ; besoin de fournir un certificat médical au moment de sa délivrance ; offre le droit à la compétition.

Suite à la présentation des nouvelles offres de licences et titres de participation, les membres du Conseil d'Administration du Comité décident à l'unanimité de transmettre à la Ligue une motion contre la mise en application du titre de participation d'été et de la licence estivale. Les raisons de cette motion sont les suivantes :

- le fonctionnement des associations membres de notre Comité repose uniquement sur l'engagement bénévole de leurs dirigeants ;
- cet engagement citoyen de plus en plus rare est mis à mal par le manque de cohésion et de cohérence de nos institutions, de notre République ;
- les causes de cette déstructuration organisée sont multiples, on citera toutefois :
 - la marchandisation généralisée,
 - l'individualisme narcissique,
 - le recul des valeurs républicaines,
 - l'incapacité des personnes à s'engager à moyen ou à long terme,

Nous considérons donc que la promotion du titre de participation d'été et de la licence estivale va à l'encontre du développement de nos associations, et qu'elle porte atteinte à la cohésion et à l'engagement citoyen. A travers ces nouvelles offres, la Fédération fait un pas de plus vers le consommateur lambda et s'éloigne du citoyen bénévole.

Le développement d'une licence dirigeant, d'une licence 15 mois et d'une licence loisir nous semble plus pertinent et aller dans le sens des valeurs de notre monde associatif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.